

Que faire quand on est témoins ou victime de cyberharcèlement ? (voir slide)

JAN 2019

CROISSANCE ANNUELLE DU DIGITAL

VARIATION ANNUELLE DES PRINCIPAUX INDICATEURS STATISTIQUES

TOTALE

POPULATION



UTILISATEURS **MOBILES UNIQUES**



INTERNET

UTILISATEURS UTILISATEURS ACTIFS DE MÉDIAS SOCIAUX



UTILISATEURS MÉDIAS SOCIAUX SUR MOBILE



+1.1%

+2.0%

+9.1%

+9.0%

+10%

JAN 2018 - JAN 2019 +84 MILLIONS JAN 2018 - JAN 2019

+100 MILLIONS

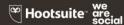
+367 MILLIONS

+288 MILLIONS

+297 MILLIONS

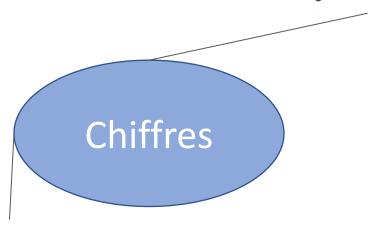


SOURCES: POPULATION: NATIONS UNIES, U.S. S. CENSUS BUREAU, MOBILE: GSMA INTELUGRICE: INTERNET: INTERNETWORLDSTATS; ITU; BANQUE MONDIALE; CIA WORLD FACTBOOK, BURGSTAT; AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES LOCALES ET AUTORITÉS DE RÉGULATION, MIDIASTATIONALO MOS ES PROPERTS DE MÉDIAS FÉVITÉS SOCIAL MEDIA: OUTILES PUBLICITIARES DES PUREFORMES; COMMUNIQUÉS DE PRESSE; PUBLICIANO DE RÉSULTATS; EXPROIT SOCIAL MEDIA AURAI; EXCENTAS, INICIA AGABLE; ROSE SUI (DONNÉS DE L'ANVIER 2015).

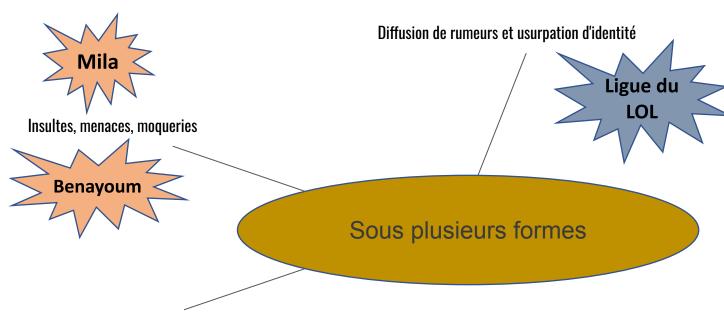


Contexte

62% des Français ont déjà été victimes de cyberharcèlement



Parmi ceux touchés, 79% sont des femmes contre 66% d'hommes. La cause, les femmes sont deux fois plus nombreuses à être victimes de revenge porn que les hommes.



Utilisation et divulgation d'informations, photos, vidéos personnelles

Griveaux

Le harcèlement via internet (mails, réseaux sociaux...) est appelé cyberharcèlement. Il s'agit d'un délit. Si vous êtes victime de ce type de harcèlement, vous pouvez demander le retrait des publications à leur auteur ou au responsable du support électronique. Vous pouvez aussi faire un signalement en ligne à la police ou à la gendarmerie ou porter plainte. Ce délit est sanctionné par des peines d'amendes et/ou de prison. Les sanctions sont plus graves si la victime a moins de 15 ans.

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute 0800 200 000, géré par l'association E-Enfance. Que faire quand on est témoins ou victime de cyberharcèlement ?